



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 7299

Texte de la question

M Michel Giraud demande à M le ministre du commerce extérieur s'il partage le sentiment des responsables aéronautiques français qui considèrent, selon le rédacteur de l'article précité, cet échec de l'Aérospatiale en Belgique comme « un affront » qui affaiblit la position de leader mondial de l'entreprise française pour l'exportation d'hélicoptères. Après la réponse faite à la question écrite n° 2308, parue au Journal officiel, Assemblée nationale, Débats parlementaires, questions, du 28 novembre 1988, page 3425, par M le ministre du commerce extérieur, relative à la probable perte du « métro de Shanghai », dont s'est fait l'écho le Figaro Economique, il lui demande quelles mesures d'urgence il envisage de mettre en œuvre pour mettre fin à cette série d'échecs préjudiciables à l'image de notre industrie, qu'elle soit civile ou militaire, dans le monde.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire attire l'attention de M le ministre du commerce extérieur sur l'échec de la société Aérospatiale pour le marché des hélicoptères de l'armée de terre belge, et lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures d'urgence qu'il envisage de mettre en œuvre pour mettre fin aux insuccès, préjudiciables en terme d'image, que connaît notre industrie, qu'elle soit civile ou militaire, dans le monde. Le Gouvernement belge a confirmé, le 8 décembre dernier, qu'il avait décidé de doter son armée de terre de l'hélicoptère italien Agusta de préférence à l'hélicoptère français Ecureuil de la société Aérospatiale. Cet échec est certes important, en particulier à cause de la dimension du contrat (quarante-six appareils). Il serait toutefois exagéré de considérer cet échec en Belgique comme un « affront ». C'est seulement la perte d'une affaire dans un contexte général qui nous est plutôt favorable, et qui s'est traduit en octobre dernier par le contrat de missiles sol-air attribué à Matra (0,6 milliard de francs). Le constructeur français reste le premier exportateur mondial d'hélicoptères et sa part du marché mondial, mesurée sur la période 1983-1987 est considérable (35 p 100 pour la classe des Super Puma, 22 p 100 pour la classe des Dauphin, 37,5 p 100 pour la classe des Ecureuils). En tout état de cause, l'Aérospatiale a remporté en 1988 d'autres contrats importants d'hélicoptères qui confortent sa position au plan mondial. D'une manière générale le taux de succès des offres françaises obéit à une régularité qui doit faire considérer comme statistiquement normal la perte d'un certain nombre d'affaires. Ces échecs ne doivent pas dissimuler les succès qui sont nombreux. À cet égard, l'année 1988 avec plus de 115 milliards de commandes contre 92-94 les années précédentes, traduit la vigueur des grands contrats, conclus désormais pour la plupart des pays solvables.

Données clés

Auteur : [M. Giraud Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7299

Rubrique : Industrie aéronautique

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3796